

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

13/11/20

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00572

Société : R.A.M.

Actif  Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom :

EL MOUINI Moulay Abdesslaïne

Date de naissance :

01-01-45

Adresse :

Hay el Haoua Rue 32 N°32  
Casablanca

Tél. :

06.19.44.96.32 Total des frais engagés : 8.94,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Dr. LAMZALAN yassine  
Sidi Maârouf 4, Rue 36 N°4, 1er Etage  
Casablanca - Tel. : 05 22 63 12 13

Date de consultation :

24/09/2022

Nom et prénom du malade :

SAGID SAADIA

Age : 26 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhumatop

g

Affection longue durée ou chronique :

ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 03/10/22

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/22	CS 250 D4	Rhumatologie	250 D4	Dr. LAMZALAH Yassine Sidi Maârouf 4, Rue 36 N°4, 1er Etage Casablanca - Tel: 05 24 12 13
	Inf. P. Inflammation et Visco gencive Droit		250 D4	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. LAMZALAH Yassine Sidi Maârouf 4, Rue 36 N°4, 1er Etage Casablanca - Tel: 05 24 12 13	29/09/22	394,60

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

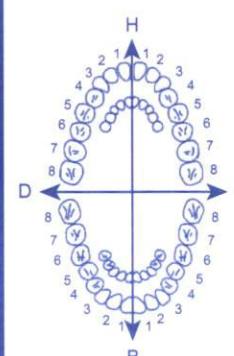
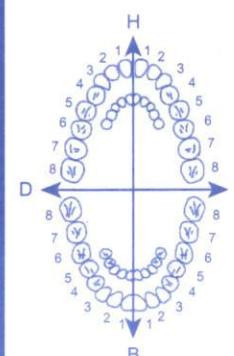
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr Yassine LAMZALAH

Médecin Spécialiste en Rhumatologie

Médecin des os, des Articulations,  
et de la colonne Verteébrale



الدكتور مزلاه ياسين

أخصائي في أمراض الروماتيزم

العظام و المفاصل و العمود الفقري

- Polyarthrites et maladies systémique (Paris)
- Pathologies rachidienne (Paris)
- Echographie ostéo - articulaire (Liège)
- Biothérapie
- Ostéoporse

- التهاب المفاصل و أمراض الطب الباطني (باريس)
- أمراض العمود الفقري (باريس)
- الفحص بالصدى (البيج)
- العلاج بالأدوية البيولوجية
- أمراض هشاشة العظام

Casablanca le : 29/09/13

Nom :

5860

338,00

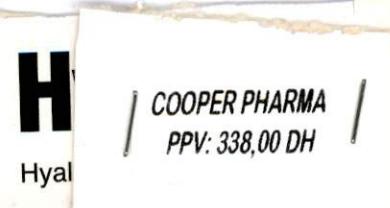
394,60

D. LAMZALAH yassine  
Rhumatologie  
Sidi Maârouf 4, Rue 36 N° 4, 1<sup>er</sup> Etage  
Casablanca - Tél. 05 22 83 12 13

Mo Sagid  
Saudir

SEF  
29/09/13

Distribué par MSD Maroc  
AMM 74/19 DMP/21/NRQ  
P.P.V: 56,60 DH



سيدي معروف 4 زنقة 36 رقم 4 الطابق الأول - الدار البيضاء

Sidi Maârouf 4, Rue 36 N° 4, 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél : 05 22 83 12 13

E-mail : lamzalahyassine@yahoo.fr

# Dr Yassine LAMZALAH

Médecin Spécialiste en Rhumatologie  
Médecin des os, des Articulations,  
et de la colonne Vertébrale



# الدكتور لمزا لاه ياسين

أخصائي في أمراض الروماتيزم  
العظام والمفاصل والعمود الفقري

- Polyarthrites et maladies systémique (Paris)
- Pathologies rachidienne (Paris)
- Echographie ostéo - articulaire (Liège)
- Biothérapie
- Ostéoporose

- التهاب المفاصل وأمراض الطب الباطني (باريس)
- أمراض العمود الفقري (باريس)
- الفحص بالصدى (البيج)
- العلاج بالأدوية البيولوجية
- أمراض هشاشة العظام

Casablanca le : 25/10/22

Nom :

Mr. SAGID SAADIA

INPE. 051200865

Acte : CS. 250 DH

Infiltration AV des Supplementations  
du genou droit 250 DH

Dr. LAMZALAH yassine  
Rhumatologie  
Sidi Maârouf 4 Rue 36 N°4, 1<sup>er</sup> étage  
Casablanca Tel. 05 22 63 12 13

سيدي معروف 4 زنقة 36 رقم 4 الطابق الأول - الدار البيضاء

Sidi Maârouf 4, Rue 36 N° 4, 1<sup>er</sup> étage - Casablanca - Tél : 05 22 83 12 13

E-mail : iamzalahyassine@yahoo.fr